

N° 10-3
25/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250325-10_3_25032025-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 mars 2025

Étaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Ressources humaines : embauche agent polyvalent

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il faut recruter une personne pour le bon fonctionnement des services techniques. Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat existant.

Suite à cette présentation,

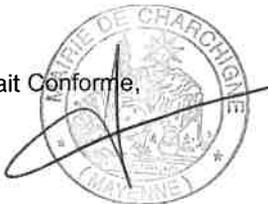
Vu l'article L.332-23 du CGFP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ❖ De créer un emploi d'accroissement saisonnier d'activité, non permanent, catégorie C, adjoint technique territorial, du 1^{er} avril 2025 au 30 septembre 2025 à raison de 35 h hebdomadaires.
- ❖ D'autoriser le Maire à signer les documents nécessaires

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



Stéphane RIOULT-LERICHE,

La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,